

NOMS DE LIEUX VERS ARTHURIEUX

25 mars 2021

Toponymie sur une sélection de quelques lieux-dits autour du hameau d'Arthurieux, situé au nord de Neuville-sur-Ain.

[Topographie des noms de lieux répertoriés au cadastre actuel.](#)

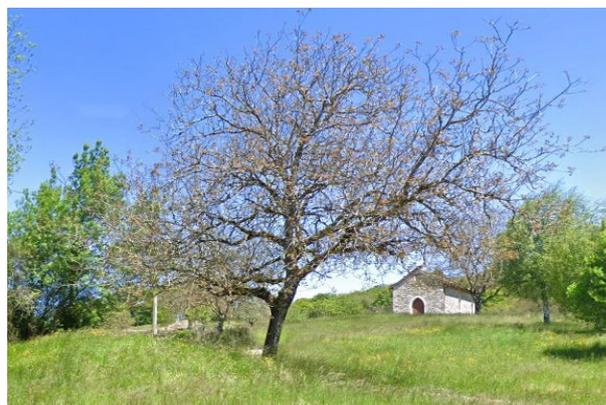
ARTHURIEUX

Le hameau d'Arthurieux comporte deux groupes d'habitations situés sur un petit plateau vallonné, 30 mètres plus haut que le cours actuel du Suran, en rive gauche. Une chapelle surplombe l'ensemble.

Recherche étymologique, proposition

Arthurieux s'est écrit sans « h », ou sans « x ».

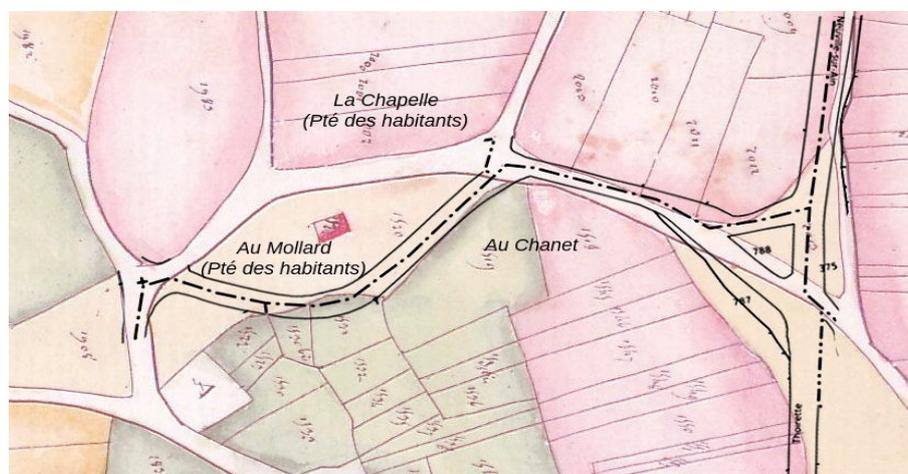
Dans les *Noms de lieux de l'Ain*, Anne-Marie Vurpas et Claude Michel proposent que le nom Arthurieux ait pour origine celui d'un propriétaire gallo-romain : *Artur*, avec du suffixe locatif *-(i)acum*. Cette hypothèse est parfaitement crédible, malgré l'absence d'attestation, compte tenu du florissant passé gallo-romain de la vallée.



Notons en passant, qu'*Arturiacum* était le nom gallo-romain de la ville flamande Aartrijke, située au sud-ouest de Bruges (Maurits GYSSELING, linguiste spécialisé en onomastique, 1983).

LA CHAPELLE

Jadis, l'ancien cadastre situait la Chapelle Sainte-Anne, reconstruite au XIX^e siècle, au lieu-dit *Au Mollard* (*mollard* = *tertre, mameelon*), tandis que le lieu-dit *La Chapelle* désignait les vignes attenantes au nord. Ces deux entités apparte-



Le tracé des chemins nouveaux est de couleur noire.

naient aux habitants d'Arthurioux, ce qui laisse à penser que les revenus qu'ils tiraient de l'amodiation des vignes servaient à l'entretien de la chapelle depuis son édification.

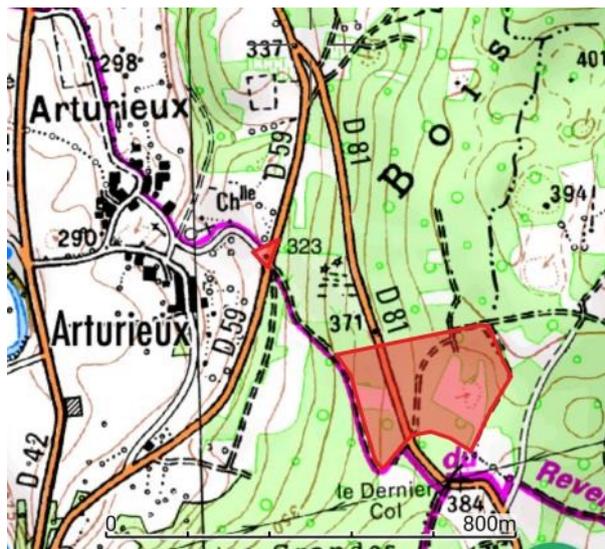
LA MOLASSIÈRE

Sur le cadastre de 1813, on remarque deux emplacements appelés « Aux Molassières » : l'un se situe dans le carrefour au-dessus de la chapelle, et l'autre s'étend vers l'est jusqu'à la limite communale de Poncin, à proximité du col (voir l'extrait de carte). Le cadastre actuel, sous l'appellation *La Molassière*, ne comprend que l'ancienne grande zone, qu'il étend vers le nord, de part et d'autre de la D 81.

Recherche étymologique

Molassière : carrière d'où l'on extrait de la pierre appelée molasse.

Molasse : ensemble de roches sédimentaires, essentiellement détritiques, souvent des grès, formés de sables dont les grains se sont liés par un **ciment calcaire argileux**. L'origine du mot *molasse* est incertaine : elle pourrait être le mot latin *mola*, « meule », car les grès non altérés constituent d'excellentes meules ; mais le mot, qui désigne aussi des pierres tendres, pourrait provenir également du latin *mollis*, « mou ». Pour ces qualités, son grain fin et sa teinte légèrement ocrée, la molasse est idéale pour la construction d'édifices. Avant l'invention de la brique réfractaire, la molasse servait surtout à la construction des fours.



Situation des anciens lieux-dits "Les Molassières"

Proposition

In situ, en l'absence d'anciennes carrières, on trouve de petits blocs d'une pierre tendre assez dense, à la pâte fine et homogène, teinte *café au lait* à la cassure, facile à polir et à tailler. Ces roches formées au *Kimméridgien inférieur*¹ sont des *calcaires sublithographiques*² en bancs généralement de très faible épaisseur. Cette pierre aurait pu servir jadis à la confection des corps de chauffe de *fourneaux* ou fours.

VERS LA CARRONNIÈRE

Carronnière : terme régional qui désignait un lieu d'extraction d'argile, une tuilerie ou une briqueterie. L'ancien cadastre indique l'emplacement d'une tuilerie : voir l'extrait du plan, ou le repère « 1 » sur la carte ci-dessous.

1 Sources : carte géologique et notice « Bourg-en-Bresse » du BRGM.

2 C'est-à-dire contenant une proportion d'argile comprise entre 3 et 6 %.

Attestations

Au XVII^e siècle Jean Claude BOISSON (1662-1675) était propriétaire de la carronnière³ ; puis Joseph SIBERT en 1765⁴.

LA PATIERRE

Sur l'ancien cadastre, on trouve ce lieu nommé *Aux Patières*, section C, 3^e feuille, parcelles n° 2392 à 2395, 2462 à 2477 et 2504 à 2521, en terres et pâtures. Repères « 2 » sur la carte IGN.



Attestations

Sans attestation ancienne, on peut cependant citer : *Patière*, à Saint-Laurent-d'Agnay, Rhône.

Recherche étymologique

Patière, ou *Pattierre*, auraient pour radical le verbe de vieux français *patier*, fouler des pattes, piétiner, employé avec le suffixe *-ière* pour désigner un lieu de pâturage collectif.

AU PARCHET

Ce toponyme figurant à l'ancien cadastre, repère « 3 » sur la carte IGN, se nomme désormais *Dérontay*.

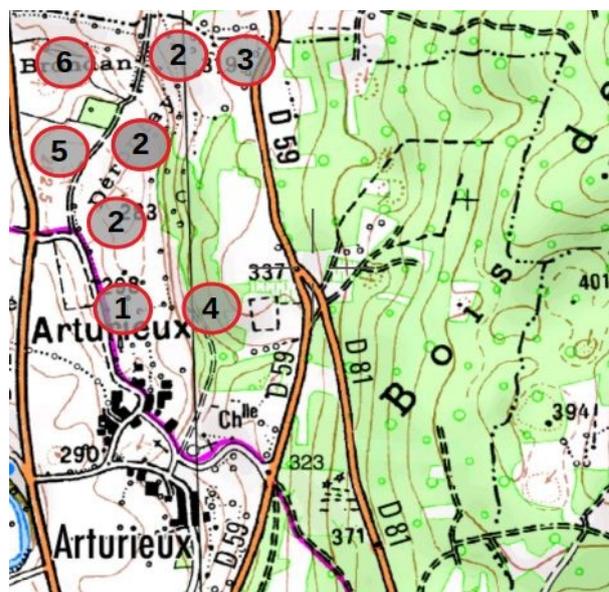
Attestations

L'IGN a recensé plusieurs de ces toponymes dans la région ; on peut citer :

- Parchet, Les Chapelles, Haute-Savoie ;
- Le Parchet, Entrelacs, Haute-Savoie ;
- Parchets, Boz, Ain.

Recherche étymologique

Le dictionnaire Godefroy indique qu'un *parchet* était un petit parc, une petite étendue de terre ou un champ clos, dont la fonction était parfois d'y attirer les animaux et les prendre. Du latin médiéval *parricus*, « lieu clos » (FEW VII, 664b, 666b).



3 Source : La vie dans un village du Revermont : Rignat, Paul Cattin.

4 Archives départementales de l'Ain, 3E3135, f°653-Quittance.

Proposition

Le Parchet serait donc un lieu défriché et clos dans le but d'isoler ou de protéger nuitamment des animaux – peut-être ceux pâturant collectivement en *la Patière* – au Moyen-Âge et même plus tardivement.

BOCHELET

Bochelet est la forme actuelle de l'ancien nom de lieu *Aux Bouchelets* figurant sur le cadastre de 1813, section C, 3^e feuille, parcelles n° 2296 à 2303, 2403, 2408 à 2418, 2421 et 2435 (terres et vignes). Repères « 4 » sur la carte IGN.

Attestations

Toponymes similaires :

- Bouchelet, à Auterive, Garonne
- Bouchelet, à Saint-Priest-des-Champs, Puy-de-Dôme

Recherche étymologique

Bouchelet est composé du radical *bouche* ; vieux-français, « botte », « fagot », issu du bas latin *boschia*, « bois », avec le suffixe diminutif *-elet* ; *Bouchelet* : petit bois buissonnant.

Proposition

Ancien maquis, défriché et mis en exploitation avant le début du XIX^e siècle.

BREVERETTE

Breverette est la forme actuelle de l'ancien nom de lieu *Aux Broverettes* figurant au cadastre de 1813, section C, 3^e feuille, parcelles n° 2553 à 2581 (terres). Repère « 5 » sur la carte IGN.

Attestation

On peut citer : À *la Broverette*, état de sections du cadastre de Jujurieux, 1791.

Recherche étymologique

Broverette pourrait être un diminutif de *Brovières*, soit *Brovièrette*, avec la suppression du hiatus.

Le toponyme *Brovières* est très fréquent dans l'Ain ; il est formé du radical celtique *brouve* et du suffixe *-ière* marquant l'abondance.

Brouve, talus ou terrain inculte, du bas latin *brua* (Adolphe Gros).

Proposition

Anciennement : terrains incultes où poussaient des broussailles de faible hauteur.

BRONDAN

Ces terres figuraient sur le cadastre de 1813, section C, 3^e feuille, sous deux appellations :

- *Sur Brondan*, parcelles n° 2522 à 2533 ;
- *En Brondan* n° 2535, et 2542 à 2552.

On les localise sur la carte IGN ci-dessus, autour du repère « 6 ».

Proposition

Nous ne disposons d'aucune attestation ancienne ou récente, pour ce toponyme. Les prépositions « en » et « sur » indiquant la position « dans » et « au-dessus de », en prenant pour référence un nom, qui ne peut être qu'un nom propre, car employé sans article, *Brondan* serait par conséquence un nom de personne ou un sobriquet : celui d'un ancien propriétaire.

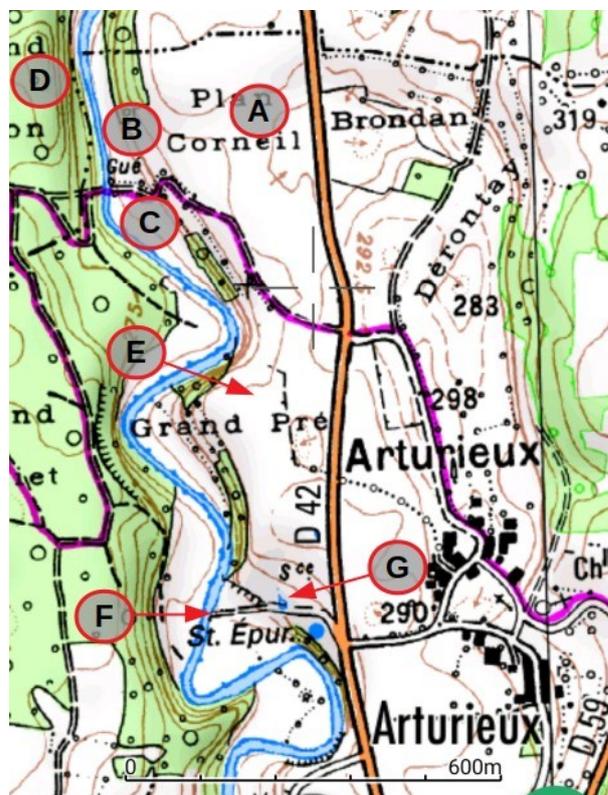
LES GUÉS

Deux chemins traversant le Suran convergeaient vers l'immense forêt du Vieudrin. Ils permettaient le débardage du bois, en particulier celui nécessaire à la chauffe du four de la carronnière d'Arthurieux⁵.

Gué de Plan Corneil

Il est de coutume de nommer le passage le plus au nord : « Le Gué de Plan Corneil ». Mais si on se réfère au plan cadastral de 1813, *Au Plan Corneil* est limité logiquement au plateau près de la route départementale, repères « A » sur la carte. Le cadastre actuel étend le lieu jusqu'au Suran, y compris les pentes raides des anciens prés *Boteilli* (= Bouteille), repères « B » et « C ». *Corneil* et *Boteilli* étaient très probablement les noms d'anciens possesseurs.

En outre, si l'on considère que « gué » se disait « gas » en vieux français, et que le bois situé en vis-à-vis sur l'autre rive se nomme encore Bois du Grand Gavignon, il est logique de penser que son nom provient de l'agglutination de *gas* et de l'anthroponyme *Vignon*, repère « D ». Ce passage est le plus direct pour atteindre le Vieudrin. Celui de Champ du Pont, repère « F », est plus long mais moins pentu.



5 Cf : *La Vallée du Suran*, Paul Cattin, 1982.

Gué et chemin de Champ du Pont

Ici, la configuration topographique est quasiment inchangée depuis le XIX^e siècle, sauf que le chemin est désormais appelé : « chemin rural dit du Champ du Pont », et que le Champ du Pont, qui se trouvait sur les hauteurs de la rive droite du Suran, est actuellement boisé.

En rive gauche, à mi-pente au bord de ce chemin, sur une parcelle communale, se trouve une petite fontaine avec un réservoir. Jadis la place appartenait aux habitants d'Arthurieux ; on appelait l'abreuvoir : *La Bachasse*. Ce mot d'origine lyonnaise désignait un bac, une bâche, une auge (Dictionnaire étymologique Larousse : voir à « Bachot »).



Fond de plan issu du cadastre de 1813



La Bachasse comporte deux bacs et une réserve d'eau enterrée